

<http://divergences.be/spip.php?article2267>



Amine. L

# Maroc. Le roi Mohamed VI, 7ème souverain le plus riche du monde

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2011 - Avril 2011 - Français - INTERNATIONAL -

Date de mise en ligne : jeudi 31 mars 2011

---

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

---

Le roi du Maroc Mohamed VI est à la tête de la septième fortune royale au monde, pour l'année 2008, selon le magazine américain *Forbes*. Le dernier numéro de l'hebdomadaire français *Courrier international*, qui avait publié la semaine dernière un article sur la fortune de Mohamed VI, a été interdit au Maroc. Ce journal n'avait fait pourtant que reproduire un article d'un magazine marocain, *le Journal Hebdomadaire*, intitulé « Mohammed VI, toujours aussi riche ». La même édition censurée de *Courrier International* publiait également une caricature du souverain jugée diffamatoire.

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH274/Mohammed VIDSC05050-35027.jpg>

Au lendemain de la disparition de son père Hassan II, son fils Mohammed monte sur le trône à l'âge de 36 ans. 10 ans après, sa richesse explose dans le palmarès Forbes des souverains les plus riches du monde, avec une fortune estimée à 2,5 milliards de dollars US. Jamais Hassan II, ni la famille royale, ne sont apparus dans les classements de fortunes mondiales. La fortune de Mohammed VI a, en effet, été multipliée par deux en l'espace d'une année et par cinq depuis l'an 2000, à en croire *Forbes*.

La publication, spécialisée dans l'évaluation des fortunes des grandes célébrités de ce monde, notamment les monarques, dévoile une liste comprenant quinze souverains.

La fortune de Mohamed VI dépasse celle de l'émir du Qatar et est six fois supérieure à celle de l'émir du Koweït. Elle dépasse de loin aussi celles du prince de Monaco Albert II, de la reine Élisabeth II de Grande-Bretagne et de la reine Béatrix de Hollande.

Le monde des affaires, un autre domaine dans lequel le fils a surpassé le père. Le roi est, aujourd'hui, à titre privé, le premier banquier, le premier industriel et le premier assureur du pays. Son statut de chef d'Etat, intouchable de par la Constitution, fait réfléchir à deux fois ceux qui seraient tentés de le concurrencer. Tant pis pour la libre entreprise et les effets bénéfiques de la concurrence pour le consommateur. Ce n'est pas tout. Un des phénomènes principaux apparus lors des dernières années du règne d'Hassan II : le processus d'autonomisation du patronat marocain, est aujourd'hui inversé par la mise au pas de sa principale organisation, la Confédération générale des entreprises marocaines.

L'agora s'est rétrécie : les Marocains lisent moins de journaux, participent moins aux élections. Faut-il donc tout jeter de ces dix années de règne de Mohammed VI ? Le roi perçoit une liste civile de 40 000 dollars mensuels, non soumis à l'impôt. Le budget de l'Etat marocain injecte une pension et rente mensuelles de 1,8 million de dirhams au profit de la famille royale. Ce montant englobe les pensions versées au roi Mohammed VI et à ses frères et soeurs. Le frère du roi, Moulay Rachid, et ses soeurs ont leurs propres « salaires » versés par l'Etat marocain en contrepartie de leurs fonctions officielles. Dans son article, *Forbes* souligne également que l'entretien et la maintenance des douze palais royaux, répartis sur tout le territoire marocain, nécessitent une dépense évaluée à un million de dollars par jour.

Le palais est un gros employeur avec pas moins de 1 100 postes budgétaires pour une masse salariale annuelle d'environ 70 millions de dollars. Le budget dédié au parc automobile, quant à lui, est de 7 millions de dollars auxquels s'ajoutent quelque 2 millions de dollars de dépenses vestimentaires. Il faut dire aussi que la fortune du roi aurait pu être plus grande. Le roi ne possède plus de participations dans le capital de l'Office chérifien des phosphates (OCP), une entreprise publique. Durant le début du règne de Hassan II, une partie des bénéfices des phosphates était réservée à la monarchie, en application d'un décret qui existait depuis le Protectorat. Mais depuis, ce décret a été abrogé.

La fortune royale au Maroc a toujours été enveloppée de mystères. Peu de personnes peuvent en faire des

estimations. Dans les années 1990, Abdelmoumen Diouri, un opposant au régime, avait tenté de faire l'inventaire des biens de Hassan II. L'estimation de la fortune royale fait état de quelque 10 milliards de francs en dépôts dans différentes banques européennes et américaines. Au Maroc, une vingtaine de palais, plusieurs milliers d'hectares de terres agricoles (domaines agricoles : 150 millions de dollars de chiffre d'affaires dont les deux tiers à l'exportation, notamment des agrumes) qui ont été pour la plupart confisqués aux colons suite à la marocanisation instaurée par Hassan II, le groupe Omnium nord-africain (ONA, mines, agro-industrie, communication, assurances, distribution), Sevam (emballage, embouteillage), Primarios (mobilier), Compagnie chérifienne des textiles (CCT, textile, film de serre agricole)...

À l'étranger, plusieurs immeubles à Paris et à New York, de nombreuses propriétés en France et aux Etats-Unis, notamment le château d'Armainvilliers avec ses deux cents pièces et ses quatre hectares de parc. Cette situation choque plus d'un au Maroc. Pays où le taux de pauvreté est passé à 18,1 %. Plus de 5 millions d'habitants vivent avec 10 dirhams [1 euro] par jour.

[http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH266/Manif\\_taxisDSC04816-a8c0f.jpg](http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH266/Manif_taxisDSC04816-a8c0f.jpg)

Par sa richesse par habitant, le Maroc occupe la 108e position, selon l'ONU. Mais, si l'on inclut des critères qualitatifs (éducation, justice, santé...), le bilan est nettement moins brillant. Le Maroc est classé 126e sur 177 pays. C'est dire que la richesse créée est répartie de façon très inégale et que le fossé entre les riches et les pauvres reste considérable. Le salaire minimum légal est de 55 dirhams par jour. La dette extérieure publique du Maroc a enregistré une augmentation de 10 % par rapport à 2007 pour atteindre la somme de 134,2 milliards de dirhams (16,6 milliards de dollars ou 11,9 milliards d'euros). Cela représente 20 % du PIB et 39 % des recettes courantes de la balance des paiements.